



TRUMP

S'IMMISCERA-T-IL DANS NOS RELATIONS AVEC LA CHINE?

Le pouvoir de nuisance du président américain peut entraver les relations commerciales entre la Suisse et l'Empire du Milieu et peser sur le renouvellement de l'accord de libre-échange. Par Jean-Philippe Buchs

Après avoir célébré avec fierté la signature de trois traités de libre-échange en moins d'une année, avec l'Inde en mars 2024 puis avec la Thaïlande et le Kosovo en janvier 2025, la Suisse cherche désormais à conclure les négociations avec les membres du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay), et surtout à renouveler l'accord avec la Chine.

Son objectif est d'améliorer l'accès de ses entreprises aux marchés en réduisant les obstacles au commerce, de leur éviter toute discrimination par rapport à leurs concurrents étrangers, et de leur permettre de diversifier leurs relations économiques. Avec le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, la Suisse risque cependant de ne pas être épargnée par sa politique vis-à-vis de la Chine.

Son pouvoir de nuisance peut-il affecter les négociations qui ont été lancées le 23 septembre 2024 par la Suisse et l'Empire du Milieu afin d'optimiser l'accord bilatéral entré en vigueur en 2014? «Le moins qu'on puisse dire, c'est que le timing n'est pas idéal», constate

Lionel Fatton, professeur assistant en relations internationales à la Webster University Geneva.

Après une dizaine de visioconférences préparatoires, le premier tour de négociations est prévu dans le courant du mois de mars. Selon le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), il portera sur de nombreux thèmes: les règles d'origine, le commerce électronique, les relations entre l'environnement et le commerce, les standards de travail, y compris les droits humains liés à l'activité économique, les investissements, etc. L'objectif de la Suisse est d'obtenir des concessions douanières pour les exportations qui ne sont pas couvertes par l'accord existant, ou ne le sont que partiellement. Soit pour environ la moitié des échanges.

PRESSION SUR LES TECHNOLOGIES SENSIBLES

C'est surtout la question des acquisitions d'entreprises helvétiques par des acteurs chinois qui pourrait faire tiquer Donald Trump et le pousser à prendre d'éventuelles mesures de rétorsion. Contrairement à l'Union européenne



et aux États-Unis, la Suisse ne s'est pas dotée d'un système de contrôle des investissements étrangers. Et le projet du Conseil fédéral visant à instaurer un examen des prises de participation dans des activités jugées stratégiques (matériel militaire, production d'électricité, technologie sensible, etc.) a du plomb dans l'aile.

Au mois de novembre dernier, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États a refusé d'entrer en matière, alors que le Conseil national soutient le gouvernement. «Les États-Unis pourraient faire pression sur la Suisse afin qu'elle prenne des mesures. Leur objectif est d'éviter que les entreprises chinoises mettent la main sur des technologies de pointe qu'ils refusent de leur vendre», relève Lionel Fatton, Directeur de la Chambre de commerce américano-suisse, Rahul Sahgal partage cet avis. «Pour les Américains, la sécurisation de leur technologie est un thème capital. La géopolitique passe désormais devant le libre marché.»

Donald Trump pourrait non seulement imposer des droits de douane, mais aussi refuser l'ouverture de négociations sur un ALE entre la Suisse et les États-Unis (lire encadré). Mais quoiqu'en disent ses partisans, un traité de libre-échange n'assure pas une protection absolue contre la mise en place d'entraves au commerce par un de ses partenaires. Pour preuve, la décision du président américain de s'en prendre au Mexique et au Canada, deux pays qui sont théoriquement protégés en raison d'un ALE avec les États-Unis.

Face aux tensions internationales actuelles, la pression est moins grande pour les entreprises œuvrant sur un marché indigène. «Nous produisons aussi localement que possible sur chaque marché et notamment aux États-Unis, a indiqué Morten Wierod, nouveau directeur général du géant ABB, lors de la présentation des résultats 2024. Cette méthode de production nous expose moins à des changements politiques.» ■



«Les États-Unis pourraient faire pression sur la Suisse afin qu'elle prenne des mesures.»

Lionel Fatton, professeur assistant en relations internationales à la Webster University Geneva



UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE SUISSE ÉTATS-UNIS, POUR QUOI FAIRE?

«Les discussions vont commencer par la nouvelle administration américaine», a indiqué récemment le conseiller fédéral Guy Parmelin à propos d'un accord de libre-échange (ALE) entre la Suisse et les États-Unis. Selon le patronat qui pousse à l'ouverture rapide de négociations, ce pays est le seul partenaire commercial de premier plan avec lequel nous n'avons pas d'ALE. Mais est-ce si grave? Depuis 2021, les États-Unis sont devenus le débouché No 1 des entreprises helvétiques. Entre 2015 et 2024, les exportations ont presque doublé pour atteindre 53 milliards de francs. La balance commerciale est largement positive avec un excédent de 38 milliards de francs. De plus, les obstacles au commerce de marchandises sont relativement faibles.

De longues années risquent

de s'écouler entre le début du premier round de négociations et la signature d'un traité, et sa ratification par le parlement n'est pas assurée en raison des conséquences que celui-ci produirait sur l'agriculture helvétique. «Pour réduire les éventuelles entraves aux échanges, mieux vaut trouver des solutions par le biais d'un minitrade deal, soit via un accord sectoriel. Cet instrument permet de faciliter les échanges dans un délai relativement bref, car il n'est pas soumis à l'approbation du Congrès», explique Rahul Sahgal, directeur de la Chambre de commerce américano-suisse. «Une des raisons principales d'aboutir à un traité, observe-t-il, est qu'il mettrait les entreprises suisses sur un pied d'égalité avec leurs concurrentes européennes si Bruxelles et Washington signaient un accord de libre-échange.»